

**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

**ORGANIZAÇÃO DA
UNIDADE AFRICANA**



**ORGANISATION DE
L'UNITE AFRICAINE**

منظمة الوحدة الأفريقية

Addis Ababa - Ethiopia P. O. Box: 3243 Tel. 51 77 00 Telex: 21046 Fax: (251 1) 51 30 36

**Soixante-onzième session ordinaire
de l'Organe central du
Mécanisme de l'OUA pour la
prévention, la gestion et le
règlement des conflits
au niveau des Ambassadeurs
Addis-Abeba (Ethiopie)
23 novembre 2000**

Central/Organ/MEC/AMB/COMM. (LXXI)

**COMMUNIQUE DE LA 71EME SESSION ORDINAIRE DE
L'ORGANE CENTRAL DU MECANISME DE L'OUA POUR
PREVENTION, LA GESTION ET LE REGLEMENT
DES CONFLITS AU NIVEAU DES AMBASSADEURS
TENUE A ADDIS ABEBA LE 23 NOVEMBRE 2000**

**COMMUNIQUE DE LA 71EME SESSION ORDINAIRE DE
L'ORGANE CENTRAL DU MECANISME DE L'OUA POUR
PREVENTION, LA GESTION ET LE REGLEMENT
DES CONFLITS AU NIVEAU DES AMBASSADEURS
TENUE A ADDIS ABEBA LE 23 NOVEMBRE 2000**

L'Organe central du Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits a tenu sa 71ème session ordinaire, au niveau des Ambassadeurs, le jeudi 23 novembre 2000. Cette session a été présidée par S.E. l'Ambassadeur KATI OHARA KORGA, Représentant permanent du Togo auprès de l'OUA.

L'Organe central a examiné le Rapport du Secrétaire général sur l'évolution du processus de paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée, et le Rapport du Secrétaire général sur la situation en Côte d'Ivoire. Il a également été informé de la situation aux Comores, au Burundi et en Guinée Bissau.

S'agissant de la situation en Guinée Bissau, l'Organe central a exprimé son soutien au communiqué publié par le Secrétaire général, dans lequel celui-ci a exprimé sa consternation au sujet de la tension politique dans ce pays, à la suite de l'auto-proclamation du général Ansumane Mane, chef de l'ancienne junte, comme Chef d'état-major de l'armée. Le Secrétaire général a exhorté le général Mane à respecter la Constitution de Guinée Bissau et à œuvrer à une solution négociée en engageant le dialogue avec le Gouvernement du Président Kumba Yalla qui s'est déclaré prêt à dialoguer avec lui.

S'agissant de l'évolution du processus de paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée :

L'Organe central :

1. **FELICITE** les deux parties, l'Ethiopie et l'Erythrée, pour leur respect de l'Accord de cessation des hostilités ;
2. **ENCOURAGE** toutes les deux parties à continuer à faire montre de la même volonté politique et du même esprit de

coopération afin de hâter la conclusion d'un accord global et définitif sur le conflit qui les oppose ;

3. **REND HOMMAGE** au Président Abdelaziz Bouteflika, au Secrétaire général de l'OUA, aux partenaires de l'OUA, notamment les Etats-Unis d'Amérique et l'Union européenne, ainsi qu'à leurs représentants respectifs pour les efforts soutenus qu'ils continuent de déployer pour la promotion d'un règlement définitif du conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée ;
4. **FELICITE** le Conseil de sécurité des Nations Unies et les autres membres de la Communauté internationale pour le soutien qu'ils continuent d'apporter à la mise en œuvre de l'Accord de cessation des hostilités, notamment dans le cadre du déploiement de la Mission de maintien de la paix en Erythrée et en Ethiopie ;
5. **FELICITE EGALEMENT** toutes les deux parties pour la coopération qu'elles apportent aux Nations Unies et à l'OUA dans la mise en œuvre de l'Accord de cessation des hostilités et, en particulier, dans le déploiement de la Mission de maintien de la paix, et les encourage à persévérer dans cette voie en vue de faciliter son déploiement rapide ;
6. **LANCE UN APPEL** aux Etats membres et aux partenaires de l'OUA pour qu'ils apportent l'assistance financière nécessaire pour le déploiement rapide et effectif de la Mission de l'OUA en Ethiopie et Erythrée ;
7. **LANCE EGALEMENT UN APPEL** à la Communauté internationale dans son ensemble pour qu'elle accélère la mobilisation des ressources humaines, logistiques et matérielles nécessaires au déploiement rapide de la mission de maintien de la paix en Ethiopie et Erythrée.

B. S'agissant des développements en Côte d'Ivoire :

L'Organe central :

1. **FELICITE** le peuple et les dirigeants politiques de Côte d'Ivoire pour la grande maturité et le sens élevé des responsabilités dont ils ont fait preuve devant la situation explosive dans leur pays, avant, pendant et après les élections présidentielles ;
2. **REND HOMMAGE** aux martyrs de la démocratie et aux victimes des récentes violences en Côte d'Ivoire qui ont consenti le sacrifice suprême pour défendre leurs convictions et les principes démocratiques.
3. **EXPRIME SA GRATITUDE** au Président en exercice de l'Organisation, aux membres du Comité des Dix de l'OUA, au Président en exercice et aux autres dirigeants de la CEDEAO, ainsi qu'aux dirigeants du Continent pour leurs efforts inlassables en vue de la stabilisation de la situation en Côte d'Ivoire ;
4. **ENCOURAGE** le Gouvernement, les dirigeants politiques et l'ensemble du peuple ivoirien à œuvrer ensemble à la promotion et à la consolidation de la paix et de la réconciliation nationale dans le pays, avec vigueur, franchise et abnégation pour que les causes profondes des récents événements puissent être éliminées, dans l'intérêt de la Côte d'Ivoire.
5. **APPUIE** la proposition du Secrétaire général d'envoyer une équipe d'observateurs de l'OUA pour suivre les élections législatives et aider les autorités ivoiriennes à créer, pour le peuple de Côte d'Ivoire, des conditions qui lui permettent de choisir ses représentants de manière libre, juste et transparente.